

AIR PARC

LE PARC DE LOISIRS GEANT

FORMULAIRE D'INSCRIPTION CENTRES DE LOISIRS ET FOYERS

Du lundi 24 octobre au dimanche 6 novembre 2022

STRUCTURE

NOM :

ADRESSE :

NOM et PRENOM du responsable :

FONCTION : TEL:

MAIL:

NOMBRE DE PLACES

ENFANT
2-17 ans Nombre de places X 5,50€ au lieu de 6,50€

ADULTE
Encadrant Nombre de places GRATUIT au lieu de 3€

TOTAL :€

REGLEMENT

- ESPECES
- Chèque (ordre : CENTRE FRANCE PARC EXPO)
- Mandat administratif

Nom et adresse de l'organisme payeur si différent du nom de la structure :

.....
.....
.....

JOUR DE VOTRE VENUE :

Air Parc est ouvert tous les jours du 24/10/22 au 6/11/22, de 14h à 18h30 en semaine et de 11h à 19h les week-ends et jours fériés.

Nous pouvons vous accueillir dans un espace dédié pour vous permettre de déjeuner sur place à partir de 12h.

Heure d'arrivée

HEURE DE DEPART

A RETOURNER à CENTRE FRANCE PARC EXPO - 1 rue des plaines de l'Yonne - BP342 - 89006 Auxerre Cedex



AUXERREXPO

PLUS D'INFOS : auxerrexpo.com ou au 03 86 42 06 00

CENTRE FRANCE PARC EXPO - 1 rue des plaines de l'Yonne - BP342 - 89006 Auxerre Cedex
SIRET 790 451 504 00019 – APE 8230 Z



AIR PARC

LE PARC DE LOISIRS GEANT

REGLEMENT GENERAL

Les enfants sont sous la responsabilité des accompagnateurs.

AUXERREXPO décline toute responsabilité, en cas d'accident, de vol ou de dommage.

Les enfants doivent être munis obligatoirement de chaussettes par mesure d'hygiène sinon l'accès sera interdit.

L'âge et la capacité indiqués sur chaque aire de jeux doivent être respectés.

Il est interdit de :

- Manger ou boire dans les aires de jeux gonflables.
- Porter des bijoux et accessoires du type écharpes, foulards et chapeaux.
- Grimper sur les filets des aires de jeux, de monter sur les toboggans en sens inverse.
- Monter ou grimper sur les murs extérieurs des structures gonflables.
- De courir dans le parc.
- De porter du maquillage, exemple : maquillage pour Halloween

L'équipe organisatrice du Parc de Loisirs Géant se réserve le droit de refuser l'entrée au parc ou d'exclure du parc sans remboursement tout client ayant un mauvais comportement.

Nos amis les animaux ne sont pas acceptés dans l'enceinte du parc par mesure d'hygiène.

Il faut respecter les plus petits que soit.

Goûter, boissons, aliments personnels sont strictement interdits dans l'enceinte du parc, sauf eau et aliments pour bébés, sauf autorisation expresse de l'organisateur.

Toute entrée dans le parc, entraîne obligatoirement l'acceptation du présent règlement.

En cas de non-respect, l'accès au parc vous sera interdit et des dédommagements pourront vous être demandés.

VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur.....,

représentant et agissant en qualité

de.....Accepte les clauses et certifie l'exactitude des

informations mentionnées dans ce document et certifie avoir pris connaissance du Règlement Général du Parc de Loisirs Géant, en accepte l'intégralité des clauses et s'engage à les respecter.

Signature,

Cachet de la société (OBLIGATOIRE)

Précédée de la mention "Lu et Approuvé"

